



Vente bien nu propriétaires / titulaire droit usage et habitation

Par **Lingual**, le **26/01/2018** à **15:12**

Bonjour, Suite au décès de notre mère il y a plusieurs années, son testament a octroyé un droit d'usage et d'habitation de sa maison au conjoint survivant. Nous sommes devenues avec ma soeur nu-propriétaires dans le cadre de l'indivision. Aujourd'hui, le titulaire de ce droit souhaite vendre la maison, seulement nous y sommes opposées. Questions : 1/ Peut-il vendre le bien sans notre consentement ? 2/ Quelles sont les poursuites judiciaires possibles s'il outrepassa ses droits en tentant de vendre à notre insu le bien ? 3/ Quelles conséquences pour son droit d'usage ? En vous remerciant par avance. Lingual

Par **morobar**, le **26/01/2018** à **16:57**

Bonjour, 1) Non 2) aucune poursuite, la mise en vente est impossible, le notaire ou l'agent immobilier procède toujours à l'identification du propriétaire. 3) rien du tout. La seule possibilité est une mise en vente sur les sites d'annonces gratuites et cela n'ira pas plus loin.

Par **Lingual**, le **26/01/2018** à **20:45**

Bonsoir, Nous vous remercions morobar pour vos éclaircissements :) Cordialement, L.